



GRESSY FLASH

Numéro 229

29 octobre 2016

Le Conseil Municipal de Gressy et le Conseil Municipal des Enfants, sont très heureux de vous inviter à la cérémonie du 11 novembre afin de célébrer le 98ème anniversaire de la fin de la « Grande Guerre ». Nous nous retrouverons à la salle d'honneur à 10 h. 45 pour la remise des écharpes aux nouveaux jeunes conseillers puis, à 11 heures, nous nous rendrons au Monument aux Morts et après un moment de recueillement nous reviendrons en salle d'honneur de la mairie pour partager un instant de convivialité.

Chers amis,

Il va sans dire que la montée en débit est la meilleure nouvelle qui soit arrivée tant l'attente de nos administrés était devenue crispante. Ainsi, que ce soit pour la vie professionnelle ou pour les loisirs, ce nouvel outil dont nous ne pouvons plus nous passer a pénétré dans nos foyers.

Autre nouvelle d'importance parmi celles que vous verrez un peu plus loin dans ce numéro, après plus de 15 ans de bons et loyaux services, nous avons procédé au changement de nos véhicules municipaux.

L'occasion d'acquérir un véhicule de démonstration totalement électrique (147 km) s'est présentée et nous avons franchi le pas d'autant plus facilement que nous avons profité très récemment de la mise en service de bornes de recharge rapide non loin de l'atelier. Viendra s'ajouter à ce véhicule, le remplacement de notre petit camion que l'on devrait recevoir après les vacances de la Toussaint.

Au niveau des travaux qui vont se dérouler dans les derniers mois de l'année, signalons la remise en état des sentes du Parc de La Garenne, du Chemin dit de « Moulignon » au bord de la Beuvronne, de la seconde opération consacrée à la remise en état des baies vitrées du rez-de-chaussée de notre bâtiment de la place Athéna.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau bureau du Club Municipal de Tennis présidé par Madame Gamblin. On sait que la tâche ne sera pas aisée tant le problème des dégradations volontaires et permanentes des grillages de nos courts est très difficile à gérer. C'était d'ailleurs le principal reproche que nous faisait l'ancien bureau que je salue néanmoins et remercie pour la patience et le travail accompli durant les années où il a pu maintenir ce club. Bien sûr nous rêvons tous de tennis couverts mais malheureusement cette dépense ne peut être prioritaire dans le contexte financier actuel.

Des rendez-vous pour le Téléthon, pour notre école et notre centre de loisirs sont fixés. Honorez ces événements de votre présence comme il se doit.

Bien à vous.

J.C.Geniès, Maire.

Comme chaque année l'opération «la nature» s'est déroulée le 25 septembre 2016. Opération qui n'a pas emporté un énorme succès auprès des Gressiaques, mis à part quelques couples motivés que nous remercions vivement de leur participation. En revanche la récolte fut malheureusement très fructueuse comme en témoigne



le remplissage du camion, les gros objets ayant été les plus nombreux à la stupéfaction des enfants qui n'en croyaient pas leurs yeux !!

DATES A RETENIR

Jeu 3 novembre	Fin des vacances de la Toussaint, reprise des cours
Vend 11 novembre	Cérémonie du souvenir
Samedi 19 novembre	Soirée théâtre à la Salle des Fêtes organisée par le GAG au profit du Téléthon 2016
Dimanche 20 novembre	1er. Tour des primaires de la droite et du centre - Salle d'Honneur de la mairie de 8:00 à 18:00
Vend 25 novembre	Soirée « Beaujolais » à la salle des fêtes organisée par le GAG
Samedi 26 novembre	Marché de Noël dans la cour de l'école, organisé par l'Association de Coopérative Scolaire et les Services Scolaires.
Dimanche 27 novembre	2ème. Tour des primaires de la droite et du centre - Salle d'Honneur de la mairie de 8:00 à 18:00

Nouvel OSTEOPATHE

Un nouvel ostéopathe est arrivé dans notre village récemment : Philippe, alias Ostéophil.

Il est présent au sein du cabinet paramédical de Gressy où exercent d'autres professionnels de santé (infirmières, pédicure podologue, psychologue).

Il mettra tout en œuvre pour vous soulager de vos maux, vous qui souffrez et qui pensez qu'il n'y a plus de solutions essayez l'Ostéopathie. Enfants, Adultes et Séniers trouvez en l'Ostéopathie un allié efficace pour vous soulager. Son champ d'application ne se limite pas seulement aux lombalgies, sciatalgies mais est tout aussi efficace dans le traitement des douleurs abdominales, acouphènes ou tout autre problème de santé ...

N'hésitez pas à prendre conseil auprès de Philippe, il saura toujours se rendre disponible. Vous pouvez le joindre par téléphone au 06.28.20.47.09 ou via son site www.osteophil.fr

Nous avons accueilli récemment un masseur kinésithérapeute, Erwann BISSON, déjà en activité sur le secteur. A domicile pour le moment, il sera en mesure de vous accueillir dans de nouveaux locaux très prochainement. Vous pouvez le joindre au 06.51.54.29.50

Dates de permanence pour la campagne de vaccination de la grippe au cabinet : 3 et 10 novembre 2016



Notre église Saint-Denis a accueilli le dimanche 16 octobre dans l'après-midi le Chœur Résonance qui a très gentiment et surtout bénévolement donné un concert destiné à recueillir des dons pour le Téléthon 2016 dont la commune de Gressy est cette année village centralisateur. C'est un peu plus de 50 spectateurs qui ont goûté aux plaisirs d'une musique classique et liturgique durant un peu plus d'une heure.

La générosité a été à la mesure de l'évènement puisque c'est une somme de 320 Euros qui a pu être remise au représentant de l'association « Tous en scène » qui gère cette opération.

Rappelons qu'une nouvelle opération aura lieu le samedi 19 novembre dans notre salle des fêtes dans des conditions de participation similaire. Elle sera consacrée au théâtre puisque c'est la troupe du GAG dans une mise en scène de Philippe Godin qui se produira bénévolement.

Encore une fois un grand merci à la chorale de « Chœur Résonance » et aux artistes du GAG pour leur engagement à nos côtés !



Communiquer en temps réel, en touchant un large public, fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Outils de cohésion sociale, les panneaux lumineux d'information permettent de répondre aux besoins de communication dynamique en plaçant les administrés, usagers ou touristes au cœur de l'actualité de la commune. L'interface web de création de contenus dynamiques permet une diffusion simultanément sur différents supports tels que panneaux électroniques, panneaux virtuels sur

site web, application smartphone.

La commune a donc décidé de s'équiper et un panneau lumineux sera prochainement installé sur la place de notre mairie, lieu de rencontre d'un grand nombre d'administrés ou de visiteurs. Destiné à l'information municipale rapide ou urgente, il pourra également être un vecteur d'informations pour les associations qui animent notre village.

La commune va se doter très prochainement de deux radars pédagogiques qui participeront à la mise en sécurité de certaines artères du village dont la rue Saint-Denis.

Ils pourront être déplacés en fonction des besoins mais seront réservés à l'usage unique de Gressy.

C'est le radar Evolis de chez Elan Cité dans sa version solaire qui a été choisi lors d'un appel d'offres lancé pour le compte de 7 communes dépendantes du Syndicat Intercommunal France et Multien. Ces 2 radars représentent un investissement de 3375 Euros HT incluant les divers accessoires nécessaires à leur installation.

Nous pouvons, en terme d'utilisation, apprécier notamment sa facilité d'installation et ses technologies telles que la connexion Bluetooth afin de rester en voiture, au pied du radar pédagogique, pour récupérer les statistiques ou pour changer le paramétrage, ainsi que le GPRS afin de communiquer, depuis n'importe quel poste informatique, via une interface Web sécurisée.

Nous espérons surtout que cet équipement participera grandement à la sécurité routière dans notre village.



Les travaux actuellement en cours sur le CD212 vont réclamer une nouvelle fois une grande patience des usagers et notamment ceux de Gressy.

Une phase de remise en état du terre-plein central entre notre giratoire et le pont qui franchit le TGV ainsi que des bas côtés est en cours d'achèvement.

Les travaux en amont du Domaine de Pomamour concourent à la seconde phase de la construction de la fameuse liaison « Meaux-Roissy » que nous attendons depuis plus de 10 ans... Celle-ci comprend la construction d'un échangeur temporaire à la limite de Gressy et de Compans afin de réaliser une voie en direction de la gare de Mitry-Claye et de la zone industrielle de Mitry-Compans, voie qui permettra aux véhicules de cette zone de venir ou de rejoindre le CD212 vers la N2 mais aussi vers la N3. Chacun comprendra que la fin des embouteillages n'est donc pas pour demain, d'autant que la durée de ces travaux va s'étendre jusqu'en juillet 2017, date à partir de laquelle le pont au dessus de la ligne Paris-Soissons et la poursuite de la mise à 2x2 voies entreront en phase de réalisation.

Ce n'est qu'ensuite que la 3ème phase s'intéressant enfin à la déviation vers la N3 à travers la Sablonnière puis entre Gressy et Messy sera (peut-être...) d'actualité.

Enfin, le haut débit est arrivé. Nous n'osions plus communiquer sur ce sujet tant il était crispant. Le 13 octobre, un grand nombre d'administrés a eu une bonne surprise.

Il est recommandé que ceux qui ne bénéficieraient pas de cette augmentation importante du débit prennent contact avec leur opérateur afin que ce dernier procède aux tests et au changement de box peut-être nécessaire.

Une importante étape est franchie et nos remerciements vont à Seine-et-Marne Numérique ainsi qu'aux Communautés de Communes qui ont respecté au mieux les engagements pris en leur temps auprès de leurs élus !



Porte claquée ou clés perdues, canalisation bouchée, panne électrique, vitre brisée... Attention aux arnaques.

Les entreprises indélicates pullulent dans ce secteur. Elles font une publicité importante et agressive. Elles achètent du référen-

cement sur internet pour apparaître en tête des résultats des moteurs de recherche, s'offrent des espaces publicitaires dans les guides pratiques ou les annuaires professionnels, distribuent très régulièrement des cartes, des prospectus, ou des calendriers. Pour mieux tromper le consommateur, leurs documents publicitaires ont l'apparence de publications officielles : ils utilisent le bleu blanc rouge, font référence à la mairie ou comportent de faux logos pour mieux induire le consommateur en erreur.

Jouant sur l'urgence, les entreprises concernées fournissent rarement des devis, effectuent souvent des travaux non nécessaires, facturent au prix fort leurs interventions et n'hésitent pas à jouer l'intimidation si le client rechigne à payer.

Quelques conseils

- ✓ éviter d'appeler les numéros figurant sur les prospectus distribués dans les boîtes aux lettres,
- ✓ contacter son assureur ou ses proches pour obtenir les coordonnées d'un artisan qualifié,
- ✓ demander à consulter les tarifs,
- ✓ exiger un devis détaillé et écrit,
- ✓ ne pas donner suite à un devis trop élevé ou peu clair, se limiter aux travaux d'urgence,
- ✓ conserver les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses,
- ✓ déposer un double de vos clés chez une personne de confiance (gardien ou proches),
- ✓ anticiper et élaborer vous-même une liste de numéros d'urgence.

Si vous êtes victime

Vous pouvez déposer plainte pour escroquerie auprès des services de Police de votre lieu de résidence, ou auprès du procureur de la République. Ne vous laissez pas intimider par les éventuelles relances comminatoires pour le paiement des sommes exigées.



La SNCF a entrepris d'importants travaux de curage d'un bassin d'orage construit en même temps que la ligne TGV de 1983 à 1986. Ce terrain, qui borde sur le côté gauche le chemin de La Rosée qui rentre dans Gressy, avait été boisé par les enfants du village et ceux de

Clichy-sous-Bois dans une opération scolaire « l'Ecole à la Forêt » sous la houlette de l'Office National des Forêts. Deux rangées d'arbres seront sauvegardées et de nouvelles plantations seront normalement effectuées après les travaux de remise en état du bassin. Une clôture fermera l'ensemble du terrain et la voie d'accès sera refaite pour permettre à la SNCF d'accéder dans de meilleures conditions aux installations ferroviaires.

Il est vrai que pour avoir participé il y a plus de 30 ans à ces opérations, c'est un peu notre mémoire qui sera touchée par ces

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

- Avis favorable à la sortie de la commune de Fresnes-sur-Marne du S.I. France & Multien
- Avis favorable à la création d'un groupement de commandes comprenant Charny, Gressy, Ivorny, Messy et Saint-Mesmes pour une consultation en vue d'un marché de fournitures et de services pour les restaurations scolaires
- Acceptation de l'indemnité d'éviction de parcelles communales traversées par la liaison Meaux-Roissy encours de réalisation par le Conseil Départemental
- Modifications budgétaires
- Obligation faite aux particuliers de demande préalable auprès de la municipalité en cas de création ou de modification de clôture
- Obligation faite aux particuliers de demande préalable auprès de la municipalité en cas de réfection des ravalements
- Remboursement des parents d'élèves pour le trop perçu sur les dépenses générées par la mise en place des nouvelles activités périscolaires obligatoires.



Le 10 octobre 2016, l'Association des Collectivités du Grand Roissy s'est réunie en Assemblée Générale, sous la présidence de Patrick Renaud, afin de relancer les travaux de l'association suite aux évolutions institutionnelles.

Les élus ont réaffirmé à l'unanimité leur souhait de poursuivre les réflexions et travaux à l'échelle du Grand Roissy, de continuer à travail-

ler ensemble et d'élaborer un document de planification portant sur les thématiques de : développement économique et agriculture, mobilité et transports, emploi / formation, équipements structurants, environnement, habitat.

L'Association des Collectivités du Grand Roissy (ACGR) a été créée en octobre 2011 dans le sillage des réflexions sur le Grand Paris afin de réunir l'ensemble des collectivités sous une représentation unique pour mieux défendre leurs enjeux et leur vision dans ces débats.

Les objectifs :

- Proposer à l'Etat, à la Région et aux Départements des modalités de gouvernance du Grand Roissy, d'en définir le périmètre et de conduire les discussions au nom des membres de l'Association
- Participer aux réflexions sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire et en particulier à celles liées au Grand Paris, aux projets de transports en commun, d'équipements et d'infrastructures indispensables au développement du Grand Roissy
- Recueillir et étudier toutes les propositions pouvant émaner des collectivités territoriales membres de l'Association
- Assurer la liaison permanente entre les collectivités territoriales membres de l'Association d'une part et avec les Départements, la Région et l'Etat d'autre part.

En 2016, l'ACGR représente 3 intercommunalités, 74 communes, 3 départements pour un bassin de plus de 645 000 habitants

Les adhérents : Clichy-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Vaujours, les 20 communes de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, les 42 communes de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, l'Etablissement Public Territorial Paris Terre d'Envois qui regroupe 8 communes de Seine-Saint-Denis, les conseils départementaux de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et les députés territorialement concernés.